



Activité des navires de pêche

Département

MANCHE

2019





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2019 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2019 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Manche. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Manche.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2019*

Caractéristiques techniques cumulées



267

navires
inscrits au FPC

40 882

kW de puissance
totale

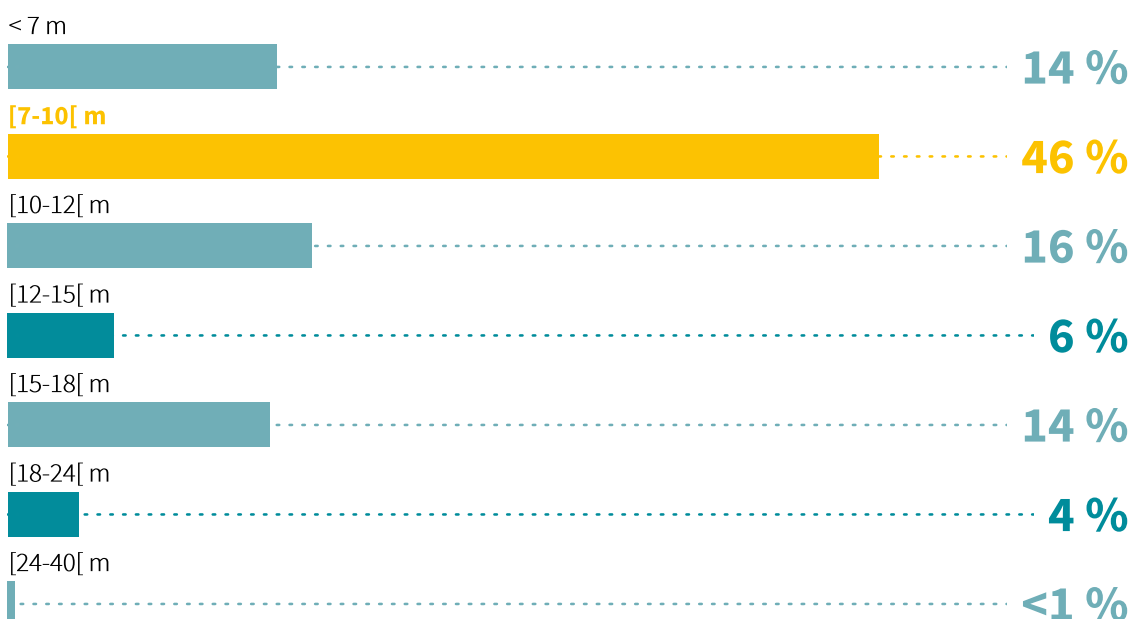
5 496

U.M.S. de Jauge
totale

635

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur

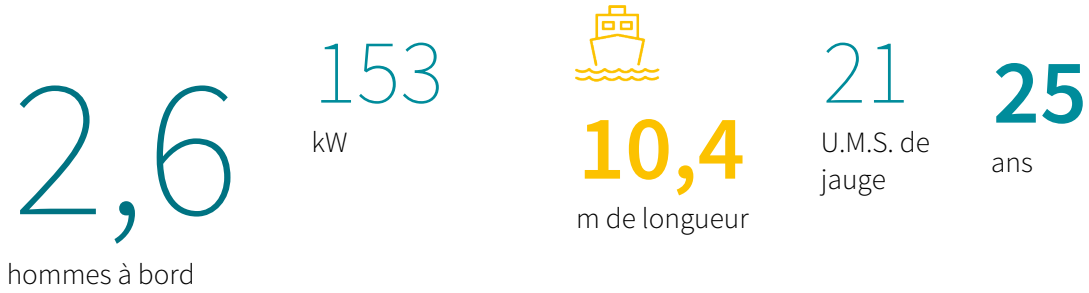


* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

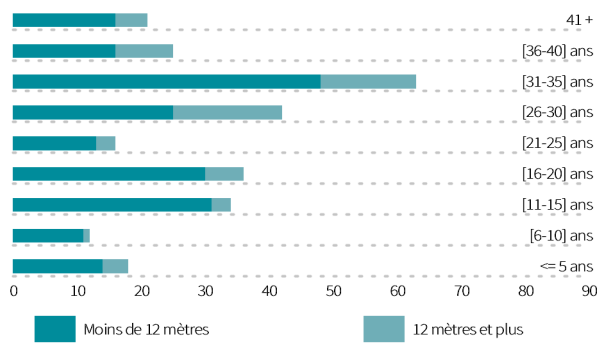
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



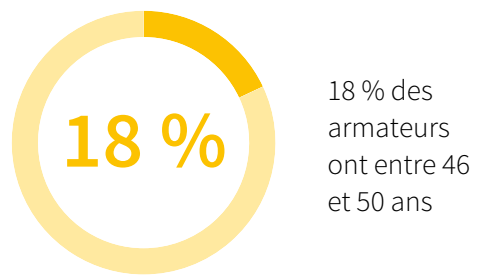
Caractéristiques techniques du navire moyen



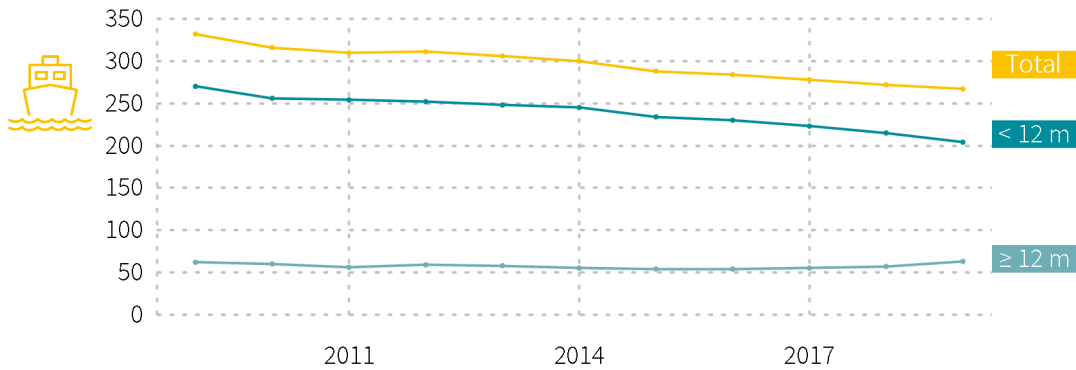
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2009 à 2019 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



241

navires actifs à la pêche sur

267

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 241 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

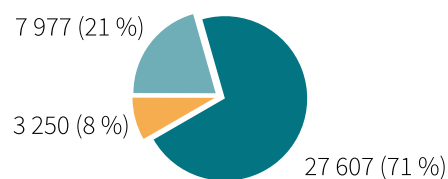
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

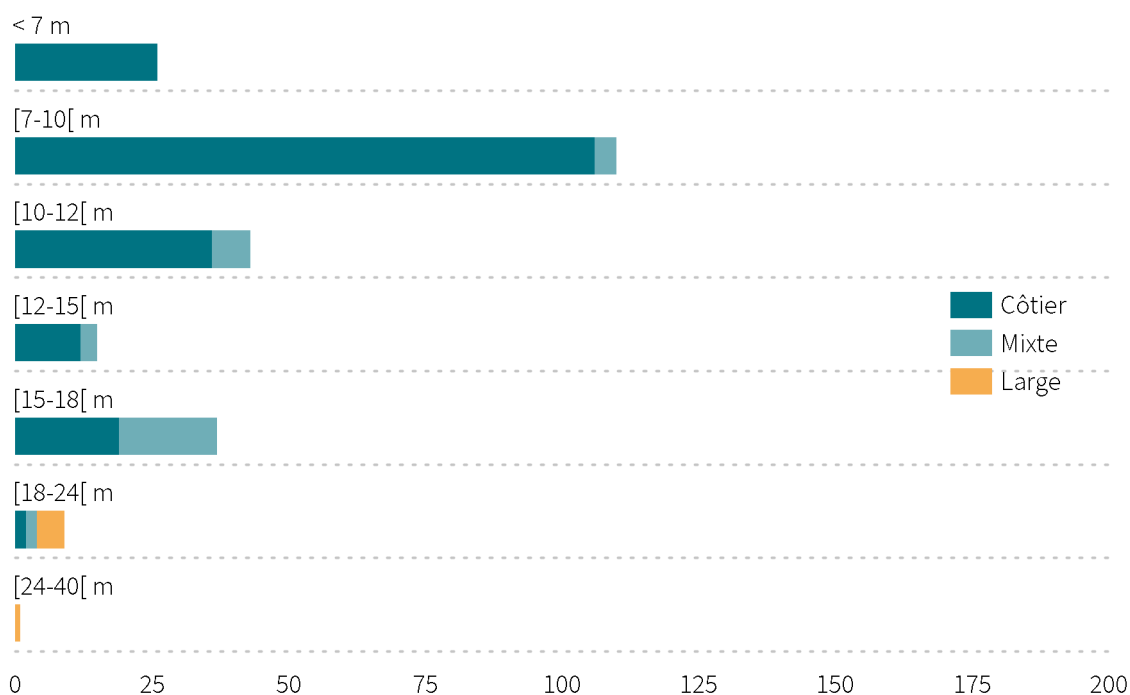


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

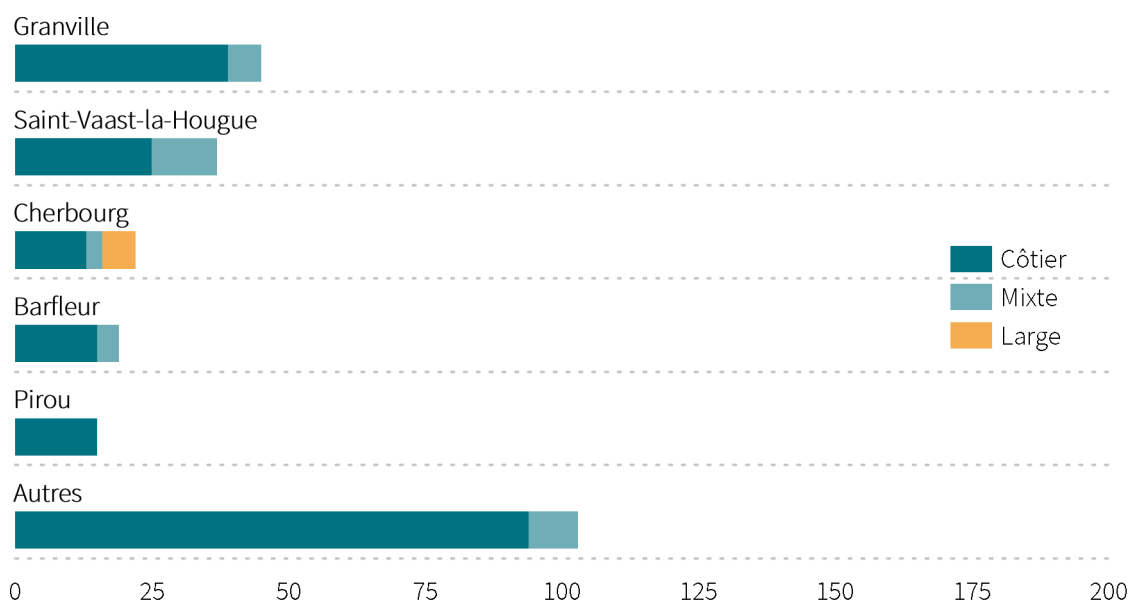
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





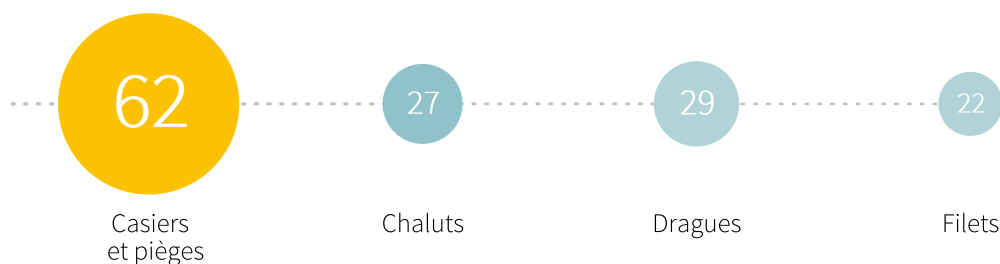
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,5

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers et pièges	83	103	118	137	140	133	116	110	109	105	97	89
Dragues	65	63	61	48	34	16	16	5	16	62	66	68
Chaluts	27	24	22	38	45	43	41	47	52	30	22	18
Filets	14	17	26	33	23	17	24	27	23	26	21	11
Métiers de l'hameçon	11	10	12	10	12	18	20	17	18	11	10	10
Tamis	4	4	4	4							1	1
Métiers de l'appât				1	2	1	1	1	2			
Sennes											1	

de 0 à 27 navires
 de 28 à 55 navires
 de 56 à 83 navires
 de 84 à 111 navires
 de 112 à 140 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,5

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casiers à buccin	55	65	68	65	68	69	67	67	63	62	60	58
Casiers à grands crustacés	36	56	67	82	89	84	69	56	53	48	43	38
Dragues à coquille St-Jacques	63	61	59	46	27				7	60	64	66
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	16	16	14	15	17	16	14	19	17	14	14	12
Casiers à céphalopodes		1	18	65	60	21	2					
Dragues à bivalves hors coquille St-Jacques et moules	11	11	11	11	15	16	16	5	12	11	9	13
Chaluts de fond à céphalopodes	5	4	3	15	19	10	8	14	21	14	8	4
Trémails à soles	3	7	15	16	11	11	14	14	12	8	5	4
Trémails à poissons démersaux et benthiques	6	8	9	14	9	4	9	11	9	14	13	5
Casiers à petits crustacés	3	4	7	7	8	6	5	11	14	16	14	6

de 0 à 17 navires
 de 18 à 35 navires
 de 36 à 52 navires
 de 53 à 70 navires
 de 71 à 89 navires

Les périodes d'inactivité



136

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

26

navires inactifs à la pêche toute l'année

479

mois d'inactivité totale pour le lieu

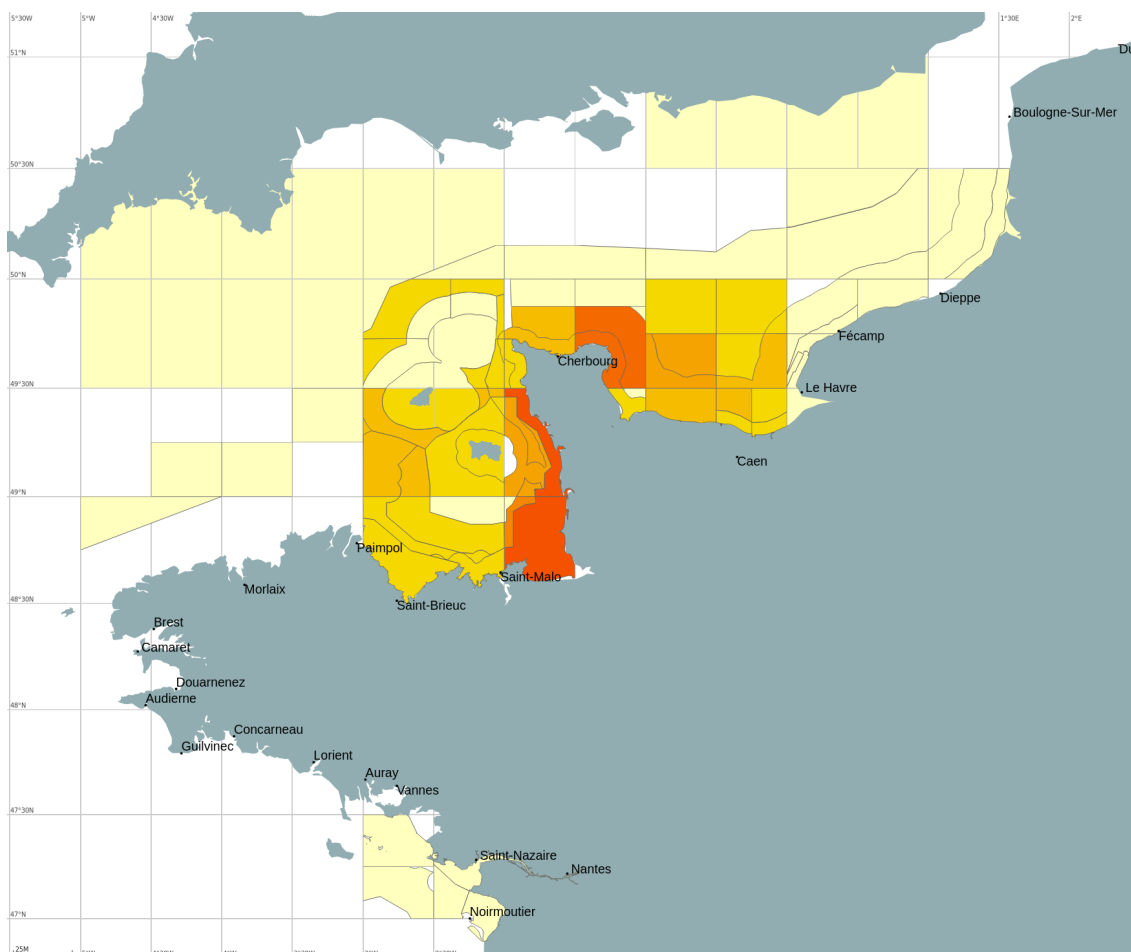
3,5

mois d'inactivité en moyenne par navire

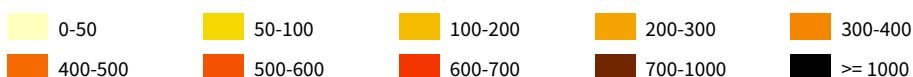


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

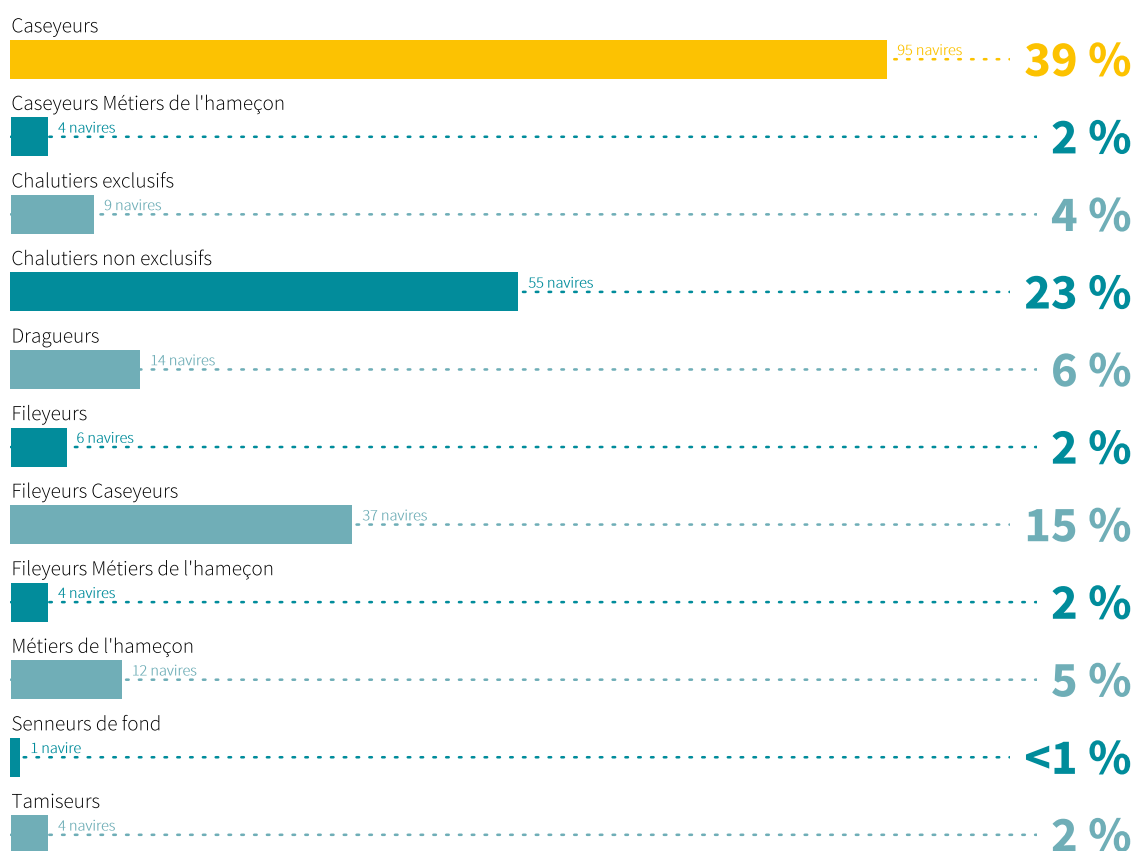




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	9,2	127	2,3
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,2	82	1,5
Chalutiers exclusifs	20,6	470	4,7
Chalutiers non exclusifs	14,4	233	3,7
Dragueurs	12,7	193	3,4
Fileyeurs	9,1	99	2,0
Fileyeurs Caseyeurs	8,2	115	2,0
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	7,7	76	2,0
Métiers de l'hameçon	6,8	86	1,1
Senneurs de fond	16,0	331	5,4
Tamiseurs	7,1	61	1,0



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	26	25 96 %	15 58 %	25 96 %	185	183 99 %	117 63 %	186 101 %
[7-10[m	110	109 99 %	97 88 %	110 100 %	1 060	1 030 97 %	798 75 %	1 059 100 %
[10-12[m	43	43 100 %	40 93 %	43 100 %	492	470 96 %	417 85 %	476 97 %
[12-15[m	15	15 100 %	13 87 %	15 100 %	148	139 94 %	118 80 %	146 99 %
[15-18[m	37	37 100 %	34 92 %	37 100 %	394	375 95 %	290 74 %	384 97 %
[18-24[m	9	9 100 %	7 78 %	9 100 %	106	105 99 %	76 72 %	106 100 %
[24-40[m	1	1 100 %	1 100 %	1 100 %	12	12 100 %	12 100 %	12 100 %
Total	241	239 99 %	207 86 %	240 100 %	2 397	2 314 97 %	1 828 76 %	2 369 99 %
< 10 m	136	134 99 %	112 82 %	135 99 %	1 245	1 213 97 %	915 73 %	1 245 100 %
>= 10 m	105	105 100 %	95 90 %	105 100 %	1 152	1 101 96 %	913 79 %	1 124 98 %



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Coquille St-Jacques atlantique	19 906	(28 %)	7 596	(25 %)	2,62
Buccin	16 327	(23 %)	6 621	(22 %)	2,47
Homard européen	3 795	(5 %)	178	(1 %)	21,37
Pétoncles	3 311	(5 %)	2 089	(7 %)	1,58
Dorade grise	2 764	(4 %)	1 168	(4 %)	2,37
Seiches	2 718	(4 %)	867	(3 %)	3,14
Calmars, Encornets	2 713	(4 %)	388	(1 %)	7,00
Amande	2 443	(3 %)	3 652	(12 %)	0,67
Araignée européenne	2 021	(3 %)	1 080	(4 %)	1,87
Sole commune	1 708	(2 %)	121	(0 %)	14,13
Merlan	1 682	(2 %)	1 169	(4 %)	1,44
Praire commune	1 432	(2 %)	310	(1 %)	4,61
Raies	982	(1 %)	448	(1 %)	2,19
Mactres et spisules	970	(1 %)	1 009	(3 %)	0,96
Tourteau	955	(1 %)	206	(1 %)	4,63
Autres espèces	7 056	(10 %)	3 648	(12 %)	1,93
Total (toutes espèces confondues)	70 784	(100 %)	30 550	(100 %)	2,32

Cofinancements

